

Les grandes écoles d'ingénieurs, recrutant en MP ou PC sont nombreuses : entre 250 et 300.

Les chiffres donnés ci-après correspondent aux places proposées en 2023, chiffres à mettre en parallèle à ceux des effectifs nationaux en filières PC/PC* (5000 élèves) et MP/MP* (5800 élèves).

Pour leur recrutement, les écoles organisent des concours communs à plusieurs d'entre elles, et il existe même des groupements d'écoles à l'intérieur d'un concours commun :

- Le concours X/ENS (5 écoles, 250 places en PC soit $250/5000 = 5,0\%$, 270 en MP soit $270/5800 = 4,6\%$)
- Le Concours Commun Centrale/Supelec (13 écoles, 731 places en PC soit 15%, 1090 en MP soit 19%)
- Le Concours Commun Mines Ponts (2 groupements (Mines-Ponts et Mines-Telecom) pour un total de 30 écoles, 807 places en PC soit 16%, 1302 places en MP soit 22%)
- Le Concours Commun CCINP + Banque CCINP (2 groupements, 51 écoles, 1350 places en PC soit 27%, 1380 places en MP soit 24% + 250 places en « inter-filières » où les élèves de toutes les filières CPGE (MP, PC, MPI, PSI, PT, moins de 20000 étudiants) sont rangés dans un même classement)
- Le Concours Commun E3A-Polytech (4 groupements, 78 écoles, 280 places en PC soit 5.5%, 320 places en MP soit 5.5%, + plus de 840 places en « inter-filières » où les élèves de toutes les filières CPGE (MP, PC, PSI, PT) sont rangés dans un même classement)

A ces grands concours s'ajoutent quelques autres concours (ainsi que quelques autres écoles) qui concernent un peu moins d'étudiants :

- Le Concours INSA (10 écoles, 20 places réservées en PC, 20 places réservées en MP, 180 places en « inter-filières »)
- Le concours CESI (18 écoles, 140 places en « inter-filières »)
- Le Concours EPITA (4 écoles, 50 places en PC, 120 places en MP)
- Et quelques autres écoles : UTC, UTT, UTBM, ENAC Pilotes, BECEAS etc..., ainsi que quelques Universités proposant des Magistères pour les étudiants se destinant à la recherche ou à l'enseignement. Il existe également un processus de recrutement de quelques élèves en apprentissage (concours IMT apprentissage : plus de 1000 places toutes filières confondues cf : alternance.imt.fr)
- Il existe également des concours « Passerelles » permettant à des étudiants de MP et/ou PC d'intégrer une école de Commerce : Ecricome Tremplin bac + 2 pour intégrer 5 écoles (l'EM Strasbourg, Kedge BS, Montpellier BS, Neoma BS, Rennes School of Business), un concours appelé Passerelle 1 (pour 5 écoles également BSB, l'EM Normandie, ESC Clermont, Excelia BS et IMT-BS) et deux concours spécifiques pour l'Edhec et pour l'EM Lyon. Trois autres écoles (Grenoble EM, Audencia et Skema)

Les étudiants ne passent pas tous les concours : ils les choisissent selon les écoles qu'ils visent, leur niveau (les écoles des différents concours sont plus ou moins accessibles et plus ou moins réputées) et, il faut aussi noter que concourir pour les écoles engendre des frais d'inscription (très faibles pour les boursiers, plus conséquents pour les non boursiers). Les professeurs de seconde année du lycée Marceau conseilleront les étudiants pendant la période d'inscription (de mi-décembre à mi-janvier) sur les concours les plus pertinents à passer.

Globalement les concours s'effectuent en 3 phases :

- Une phase dite d'admissibilité
- Une phase dite d'admission
- Une phase de procédure d'affectation

La phase d'admissibilité des 4 premiers grands concours communs s'effectuent sous forme d'épreuves écrites (entre 6 et 10 épreuves) durant chacun une petite semaine, et prenant place dans le calendrier entre la mi-avril et la mi-mai. Le lycée Marceau est centre d'écrit pour les concours CCINP et E3A-Polytech uniquement ; pour les autres grands concours, les étudiants se dirigent principalement vers Orléans.

Pour les autres concours, il y a plusieurs modalités : des épreuves écrites sur une journée (généralement un samedi en Avril ou Mai) pour CESI, ENAC Pilote et EPITA, ou des dossiers à constituer pour les INSA, UTT, UTC, UTBM et les magistères.

A l'issue de cette première phase, les étudiants sont déclarés admissibles (c'est-à-dire qu'ils sont encore en lice pour une éventuelle admission) ou déclarés non-admissibles (ne sont plus en lice) pour chaque concours, chaque groupement d'écoles voire chaque école auxquels ils ont postulé. Ces résultats arrivent entre le début et la mi-juin.

Pour les écoles ou concours ou groupements d'écoles, pour lesquels les étudiants sont admissibles, ils entrent dans la phase d'admission.

Cette phase d'admission se déroule de début juin à la mi-juillet (fin le 19 juillet en 2025). Elle est constituée d'épreuves orales (pour les grands concours), de l'épreuve de TIPE voire d'entretiens. L'épreuve de TIPE se déroule à Paris (ou Région Parisienne), les épreuves orales des grands concours également. Par contre les entretiens (pour les écoles du groupe E3A, pour les INSA, UTT, UTC et UTBM...) et des épreuves orales de quelques écoles, se déroulent directement dans les écoles concernées sur une demi-journée.

Durant cette phase, les étudiants ne vont pas nécessairement passer tous les entretiens des écoles pour lesquelles ils ont été déclarés admissibles : ils choisiront de passer ceux où ils sont les plus susceptibles d'intégrer.

Les résultats de cette phase d'admission parviennent progressivement depuis le début du mois de Juillet jusqu'au 24 juillet.

Pendant cette phase, les étudiants doivent classer les écoles pour lesquelles ils sont encore en compétition et pour lesquelles ils souhaitent encore concourir, par ordre de préférence, ce classement fait par les étudiants devenant définitif au 24 juillet.

Enfin la dernière phase est la phase d'affectation. En croisant les classements faits par chaque école (selon les réussites durant les épreuves d'admissibilité, d'admission et les entretiens) et ceux faits par les étudiants, un algorithme (algorithme de SCEI, service de concours écoles d'ingénieurs) effectue une proposition d'affectation ou aucune à chaque étudiant sur plusieurs étapes.

Une première proposition est faite le 28 juillet (pour 2026). Les étudiants à qui on a fait une proposition ont la possibilité d'accepter définitivement la proposition et peuvent commencer le processus d'inscription, ou la possibilité d'accepter temporairement l'école proposée mais en maintenant leur candidature pour les écoles (ou certaines seulement) qu'ils avaient mieux classées, ou la possibilité de refuser l'école proposée mais en maintenant leur candidature pour les écoles (ou certaines seulement) qu'ils avaient mieux classées, ou enfin la possibilité de démissionner du processus SCEI (certaines écoles (BECEAS...) ou certaines formations (Magistères ...) recrutant en dehors de ce processus SCEI). Pour éclairer leurs réponses, les étudiants ont accès à leur rang dans la liste d'attente des écoles où ils sont encore en lice.

En tenant compte de ces réponses, l'algorithme de SCEI effectue une nouvelle proposition le 31 juillet et cette procédure se répète encore trois autres fois (25 août, 01 septembre et 04 septembre 2026).

Durant toutes ces étapes, les étudiants doivent répondre rapidement (dans la journée voire les 2 jours qui suivent la proposition) et voient l'évolution de leurs rangs dans les différentes listes d'attente.

CALENDRIER DES CONCOURS ECRITS 2026 :

- ENAC Pilotes : pas encore
- CESI : les 8 & 9 avril 2026 (centre à choisir : peu de choix)
- EPITA : le 11 avril 2026 (centre à choisir : souvent Région Parisienne)
- X/ENS : du 13 au 17 avril 2026 (centre à choisir (1 ou 2 par académie))
- CCINP et/ou E3A/Polytech : du 20 au 24 avril (centre possible au lycée Marceau).
Remarque les épreuves de Lettres sont communes aux deux concours. Les notes de CCINP servent aussi pour les admissions aux INSA
- Mines Ponts et/ou Mines Telecom (IMT) : du 27 avril au 30 avril
- Concours Centrale/Supelec : du 4 au 7 mai
- BECEAS : les 11 et 12 mai

CALENDRIER DES CONCOURS ORAUX 2026 :

- TIPE : du 22 juin au 18 juillet (lieu : Paris)
- CESI, EPITA, E3A : En juin après publication des résultats écrits (lieu : dans les écoles)

COUTS (2025) : la plupart du temps, les boursiers sont exonérés de frais de dossier, ou ont droit à une très grosse ristourne

- CCINP : 230
- Banque CCINP (en plus frais de CCINP) :
 - o INSA : 105
 - o ENSISA : 105
 - o ENAC Controleur : 30
 - o Ecole de l'Air : 0
 - o E3A/Polytech : 130
 - Avenir Prepa : 65
 - Ingeni'up : 50
 - Puissance Alpha : 55
 - EIA Bethune : 0
- Mines Ponts : 360
- Mines Telecom : 320
- Centrale : 140 (par ecole : 140)
- Arts&Métiers et ENSEA : 135
- Navale : 0
- ESTP : 85
- EPF 85
- UTC/UTT : 105
- BECEAS : 40 + 20 par école
- INSA 105

